comique Bibos dans le rôle d'Oscar, voilà qui doit suffire pour assurer le succès de cette représentation.

Ajoutons que le populaire Bertal dirigera l'orchestre de 11 musiciens. Le bal commencera à 20 heures. La location commencera bientôt chez M. Benoit, 71, rue Saint-Jacques.

FUNÉRAILLES

Vous êtes priés d'assister aux Funérailles de M. **Augustin DESRUMAUX**, veuf de dame Marie CAMPION, pieusement décédé à Tourcoing, le 6 janvier 1934, dans sa 73e année, lesquelles auront lieu le mardi 9 janvier 1934, à 9 h. 15, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse. Assemblée à la maison mortuaire, 22, rue de la Boule d'Or, à 9 h.

De la part de Mademoiselle Desrumeaux, M. et Madame Renard-Desrumeaux, ses enfants ; M. et Madame Desrumeaux-Coudyser et leurs enfants ; Madame veuve Delchambre, M. et Madame Flament-Desrumeaux, ses frères sœurs, neveux et nièces, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

HALLUIN

Accidents du travail. — A la filature Dufour, chemin de Linselles, Angèle Demuynck, 43 ans, rue Camélinat, 34, a reçu une mauvaise piqûre au pouce gauche, par une ailette du métier à filer. 10 jours.

— Aux établissements Gratry, rue de la Lys, Ivon Soens, 70 ans, rue du Bas Chemin, 10, à Menin, en bouettant du charbon, a ressenti une forte douleur, par suite de contusions à la hanche gauche. 3 jours.

— Aux Ets Demeestère-Demeestère, Léon Beuzelinck, 45 ans, tisserand, rue de Mouscron, 160, à Menin, s'est piqué l'index gauche, à la navette d'une métier à tisser. 8 jours.

Groupement des « Amis de l'école laïque. — Le Comité informe les détenteurs des billets sortants de la tombola du 23 décembre dernier, que les lots sont à leur disposition, au siège du groupement, café du Centre, rue de la Gare; jusqu'au 15 janvier. Après cette date, les lots non réclamés; resteront la propriété du Groupement.

Le Groupement remercie sincèrement, le personnel du corps enseignant; délégués cantonaux, industriels, commerçants et particuliers, qui par leur initiative, leur apuiul et leurs dons, ont contribué fermement au beau succès du bal de famille, du 23 décembre.

Chez les A. A. O. — Le groupe local des anciens des armées d'occupation, se réunira pour son banquet annuel, samedi 27 janvier, à 19 h., salle du Foyer de la Paix.

MARCQ-EN-BARŒUL

Collision d'automobiles. — Samedi, vers 17 heures, au carrefour du Buisson, sur le Grand Boulevard, une violente collision s'est produite entre deux voitures.

M. Achille Demarchelier, 48 ans, représentant, domicilié à Mouvaux, revenait en voiture de Lille. A ce même instant, M. Pierre Cochin, 36 ans, représentant, demeurant à Lille, venait du Plouich par la rue du Boulevard. La première voiture accrocha la seconde qui, sous le choc, fut renversée. On s'empressa aussitôt de retirer le conducteur de la voiture tamponnée, M. Cochin, qui était évanoui. Le blessé fut conduit au poste de secours du Café du Buisson, tenu par M. Carnier.

Le docteur Rousselle vint lui donner ses soins. M. Cochin se plaignait de douleurs à la tête. Il a pu être reconduit chez lui en taxi, par le sous-brigadier Leplat et M. Carnier. Les voitures ont subi des dégâts matériels peu importants.

A. G. de Rouges-Barres. — La section a tenu son assemblée générale trimestrielle samedi, à 20 h. 30, à la Ferme de Rouges-Barres, rue Jules-Delcenserie. Une centaine de membres y assistaient. — M. Chauvières, président, était entouré, au bureau, de MM. Desquiens et Moreel, vice-présidents ; Ernout, Muller, Delchambre, Delmer, Delcenserie et Guéquière.

Après avoir ouvert la séance, M. Chauvières donna la parole à M. Ernout, pour la lecture du rapport moral lequel résume l'activité du groupe au cours de la première année d'existence.

Puis, M. Muller donna connaissance du compte rendu financier.

Ces deux rapports furent adoptés à l'unanimité et l'assemblée proceda au renouvellement partiel de la commission. — Furent réélus MM. Chauvières, Cordier, Delchambre et Delcenserie, et élu en remplacement de M. Seingler, démissionnaire, M. Cambier.

La tombola organisée en faveur de la caisse de secours a obtenu un beau succès. Il ne reste plus que 130 carnets en circulation. La commission espère bien les avoir liquidés avant la fin du mois, pour que le tirage ait lieu au début de février.

La réunion s'est achevée par une belle tombola, dotée de nombreux lots.

Etat civil. — Naissance : Maurice Remy, rue de la Pilaterie, 134.

Publications : Rémi Deleignies, cordonnier, rue des Ecoles, 28 et Jeanne Pottier, repasseuse, à Lomme; Raymond Dutriez, tourneur, à Marquette et Ursule Béart, tisserande, rue J. Guesde, 125.

Décès : Louis Tellier, 66 ans, rue de R.-Barres, 544; Nicolas Bohaxz, 47 ans, rue Jules Guesde, 6.

LILLE

DES VOLEURS OPÈRENT

ON A DÉROBÉ TROIS FOURRURES DE PRIX

Mlle Kotner Mathilde, 20 ans, commerçante, 185, rue Léon-Gambetta, avait dans son magasin trois magnifiques renards argentés, fourrures de prix fort recherchées des élégantes. Leur valeur était de 3.000 francs environ.

Le 4 janvier, Mlle Kotner eut la désagréable surprise de constater le vol de ces trois renards. Elle pense, à certains indices, que la date du vol remonte au dimanche 31 décembre dernier. Plainte a été déposée.

UN POSTE DE T.S.F. !...

D'autre part, M. Albert Dequencker, 29 ans, 10, rue d'Amiens, a été volé d'un poste de T S.F., valant 900 francs et exposé à son étalage. C'est un poste de quatre lampes, sans diffuseur.

En portant plainte, M. Dequencker a fait observer que, depuis deux mois et à plusieurs reprises, on avait dérobé des lampes dans des postes de T.S.F. exposés au même étalage. La police de sûreté enquête sur ces faits.

UNE MONTRE-BRACELET

Tandis que le jeune Michel Benoit, 10 ans, étudiant, demeurant 13, boulevard Louis-XIV, s'amusait à patiner, hier matin, dans les bas-fonds des remparts, derrière le manège militaire, un inconnu lui a subtilisé une montre-bracelet qu'il avait déposée dans la poche de son pardessus, accroché à un arbre. Cette montre a une valeur de 300 francs La victime a porté plainte au commissariat du deuxième arrondissement.

LA LOCOMOTIVE DU TRAIN LILLE-CALAIS A DÉRAILLÉ AU PONT DU LION D'OR

IL N'Y A AUCUN AUTRE ACCIDENT A DÉPLORER

La locomotive 2.229, du train Lille-Calais, qui quitte notre ville à 19 h. 10, a déraillé, hier soir, un peu avant d'atteindre le Pont du Lion d'Or. Ce furent les roues de l'essieu avant qui quittèrent les rails dans des circonstances qu'on ignore.

Plusieurs trains qui devaient suivre le 2.229, ont subi un retard d'une heure environ. Le service a repris, ensuite, normalement.

Personne n'a été blessé. Il n'y a même pas eu le moindre dégât matériel.

LA FÊTE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION MUTUALISTE DES ANCIENS MILITAIRES

La section locale de la Fédération mutualiste des anciens militaires, organisait, hier dimanche, dans la grande salle du Palais de la Bière, rue de l'Hôpital Militaire, sa fête annuelle, au profit de la Caisse de secours mutuels.

Ce beau concert, qui débuta à 16 h., fut parfaitement réussi. Il remporta d'ailleurs un succès inespéré. La vaste salle de fêtes était pleine de monde dès que commença la séance. Aux premiers rangs des spectateurs, on remarquait les dirigeants de la section qui s'étaient employés à la réussite de cette charmante journée.

Au programme figuraient de nombreuses chansons et des morceaux de musiques qui furent très bien interprétés par un groupe d'artistes amateurs. Ceux-ci furent récompensés de leur talent et de leur bonne volonté par les applaudissements nourris de l'auditoire parfaitement satisfait.

Les mutualistes ont prouvé, une fois de plus, qu'ils connaissaient l'art d'amuser tout en faisant le bien. C'est là une chose appréciable.

L'ARBRE DE NOËL DE L'ENTENTE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE DU SUD

L'Entente républicaine démocratique du canton Sud, a donné hier, dans la salle de l'Orphéon, rue de l'Orphéon, une belle fête de l'arbre de Noël.

M. Scrive-Thiriez, président général pour Lille, était présent ainsi que MM. Thieffry, président du 8e bureau et Léon Scriva président du 10e bureau.

A 16 heures, avant que commençat le concert, M. Scrive-Thiriez et M. Thieffry, prononcèrent chacun une allocution. Le concert, donné avec le concours de la symphonia « Bébé-Orchestre », de clowns et de chanteurs, remporta un beau succès. Il fut suivi d'une distribution de coquilles aux enfants et de lots aux adhérents.

Cinq à six cents personnes empilssaient la salle de l'Orphéon.

L'ARBRE DE NOEL DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE

La cérémonie de l'Arbre de Noël de l'Association Générale des Mutilés de la Guerre a eu cette année un éclat tout particulier, du fait de la présence de M. Victor Degouy, président fondateur de la section de Lille, qui a décoré de la médaille militaire un des plus dévoués parmi les administrateurs de la Section de Lille, M. Oscar Duez, inspecteur de la Sûreté, sympathiquement connu de tous les Lillois des quartiers de Fives et de Saint-Maurice.

M. DEGOUY, président général, remettant la Médaille Militaire à M. DUEZ, inspecteur de la Sûreté.

Sur l'estrade de la salle des fêtes de l'Université, on remarquait de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Degouy, président général du groupe départemental ; Szumlanski, président de la section de Lille ; Bonneville,, conseiller de Préfecture, représentant M. Langeron ; Coolen, adjoint aux fêtes, représentant la Municipalité ; Bougenot, vice-président ; Deconninck, secrétaire général ; Bétard, trésorier général ; Delhaye, président de la Commission des Fêtes ; Ghys, président de la Commission des pensions ; Louchart, président de la Commission des emplois réservés ; Freyria, chef de bureau des pensions ; Delval, président des anciens prisonniers civils ; Chavatte, président des anciens prisonniers de guerre, etc...

En ouvrant la séance, M. Szumlanski réclama une minute de silence à la mémoire de M. Fromont, ancien vice-président fondateur de la section de Lille, décédé en novembre dernier. Il salua les personnalités présentes, remercia ses collaborateurs et félicita ensuite très vivement les membres de « L'Œuvre des 40 sous » qui, grâce à leur dévouement, ont permis de distribuer l'année dernière près de 25.000 francs aux mutilés chômeurs.

M. Degouy lui succéda pour rendre hommage à la vaillance des 1.500 membres groupés autour de la section de Lille, « berceau de toutes les sections du Nord ». A son tour, il évoqua la mémoire de M. Fromont, « fidèle lieutenant du Président depuis l'origine de l'Association ».

On passa ensuite à la séance récréative qui réunissait d'excellents artistes. Ils furent très applaudis. La pièce de M. Bert de Turique : « Le passé de Monsieur », obtint un égal succès.

Et pour terminer l'après-midi, ce fut l'apparition du Père Noël, qu'incarnait avec beaucoup de naturel M. Pannecocke. Il distribua généreusement quantité de friandises et de jouets à plus de trois cents enfants.

LA MATINÉE ENFANTINE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS SAPEURS TÉLÉGRAPHISTES

Les enfants des Sapeurs-Télégraphistes entourant leur Arbre de Noël

Une belle matinée enfantine a été donnée hier, salle Maury, par l'Association des anciens sapeurs-télégraphistes, en présence de MM. Defretin, président ; Bergeot, président de la commission des fêtes ; Bardet, secrétaire ; Tellier, trésorier ; les capitaines Poirot et Desitter, membres, etc.

Au programme figuraient plusieurs films comiques, qui divertirent fort les enfants, ainsi que des exhibitions de jeunes et talentueux violonistes, les petits Bleuzet et Bergeaud.

La matinée se termina par une ronde endiablée à laquelle participèrent tous les enfants,, puis on procéda au tirage d'une tombola, comprenant jouets et friandises, qui obtint la faveur que l'on devine.

Vers 19 heures, un dîner amical réunit tous les membres dans les salons voisins de la salle et la journée se termina fort gaiement par un bal de famille.

LES GALERIES BARBÈS DE PARIS
succursale à LILLE
114 Rue Nationale

PETITES NOUVELLES

Souris de magasin. — Louise Fatoux, 60 ans, ménagère, sans domicile fixe, a été surprise en flagrant délit de vol d'objets divers dans un grand magasin de la rue de Béthune. Elle a été expédiée au Parquet.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Abandon de famille. — Louis Quique, 61 ans, employé de filature, 9 bis, boulevard du Catesu, à Roubaix, avait formé opposition à un jugement qui l'avait condamné par défaut à 8 jours d'emprisonnement pour ne pas avoir payé à sa femme la pension alimentaire mise à sa charge.

Le Tribunal a maintenu les 8 jours mais il a fait bénéficier l'opposant de la loi de sursis.

— Pour le même délit, Marcel Robbe, 32 ans, représentant de commerce à Ascq, 1, rue Kléber, a encouru 16 francs d'amende avec sursis.

Au Champ de Mars. — Le 27 août 1933, à 5 h. 30 du matin, le gardien de la paix Durot, de service au Champ de Mars, remarquait trois jeunes gens qui chantaient un peu trop fort.

Soucieux de faire respecter l'ordre dans la rue, l'agent Durot invita le trio à faire moins de bruit. Malheureusement, ces sages observations ne furent pas mises en pratique par les bruyants personnages et on en vint à tenir des propos assez grossiers. Puis, la colère aidant, chacun de ces trois hommes se rua sur le gardien et lui porta des coups.

Sur plainte du malheureux gardien de la paix, le trio fut renvoyé devant le Tribunal sous l'inculpation da coups et blessures volontaires. Ces trois jeunes gens étaient : Bernard Legrand, 20 ans, ouvrier de brasserie à Loos, rue de l'Egalité ; René Arents, 24 ans, électricien, rue du Ramponneau, à Lille et Robert Vermeersch, 29 ans, mécanicien à Lille, 52, boulevard de la Liberté.

Tous trois ont été condamnés à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende.

La ville de Lille, qui avait payé à son agent une somme de 483 fr. 30 pour salaires pendant l'incapacité de travail et une somme de 96 francs pour les frais médicaux, réclamait aux inculpés le remboursement de ces deux sommes.

Le Tribunal n'a pas admis cette demande et a débouté la ville de Lille de sa constitution.

L'auto. — M. Mullies, demeurant à Roubaix, était poursuivi du chef de blessures involontaires. On lui reprochait d'avoir, étant conducteur d'un véhicule automobile, renversé un cycliste.

M. Mullies a été acquitté.

— M. Benault Victor, 37 ans, chauffeur d'auto à Lille, qui conduisait une auto le 9 août 1933 à Lille, heurtait un cycliste au carrefour du boulevard Victor-Hugo et des rues de Wazemmes et Geoffroy-Saint-Hilaire.

Le Tribunal n'a retenu qu'une faible part de responsabilité à la charge de l'automobiliste qui a encouru 16 francs d'amende avec sursis. La partie civile réclamait 1.887 fr. 90 de dommages-intérêts Le Tribunal lui a alloué 400 francs.

— M. Gustave Demars, confectionneur à Armentières, qui pilotait une auto le 15 juillet 1933 à Armentières, heurtait et blessait un motocycliste.

Demars a encouru 25 francs d'amende Le motocycliste a obtenu 2.000 francs de dommages-intérêts

Entre époux. — Mariée le 7 janvier 1933 à Raymond Wiart, 26 ans, ouvrier de peignage, 25, rue Sainte-Elisabeth, à Roubaix, la dame Raymonde Irgibo avait dû abandonner le domicile conjugal, se plaignant, paraît-il, de violences exercées sur elle par son mari

Dans la soirée du 18 septembre 1933, Raymond Wiart rencontra sa femme et la frappa. Pour coups et blessures, Raymond Wiart a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

Les violents. — Eugène Demaitre, 39 ans, marchand ambulant à Armentières, 1, place Thiers, était condamné en juillet dernier à 15 jours de prison par défaut pour coups sur sa maîtresse. Sur opposition, le Tribunal a ramené la peine à 8 jours.

— Le 13 août 1933, Jean-Baptiste Lepist, demeurant à Roubaix, rue de Cartigny, rentrait chez lui à bicyclette lorsqu'il échangea quelques propos avec un piéton qui circulait sur la chaussée avec d'autres personnes.

M. Leplat descendit de son vélo, s'avança vers le piéton, un sieur Eugène Dubar, 33 ans, lainier à Roubaix, 1, rue de la Conférence, mais il reçut de ce dernier un coup de poing sur le nez.

Dubar a encouru 100 francs d'amende avec sursis. Il paiera à M. Leplat 500 francs de dommages-intérêts.

Jaunesse d'aujourd'hui. — Depuis plusieurs semaines, M. Leroy, marchand de légumes, à Lambersart, constatait divers vols de fruits commis à son préjudice.

Une surveillance habile permit d'identifier les voleurs : Jean-Baptiste Soudan, 23 ans, manœuvre à Lambersart ; Legrain Daniel, 22 ans, manœuvre audit lieu ; M. F., 16 ans, manœuvre à Lomme ; Pie Julien, 18 ans, manœuvre à Lomme ; Scherpereel Auguste, 19 ans, porteur de bobines à Lomme ; D. R., 17 ans, garçon livreur à Lomme ; Steugiers Désiré, 19 ans, homme de peine à Lomme ; Maes Jean, 18 ans, livreur à Lille

Une plainte ayant été déposée, une instruction fut ouverte. Celle-ci révéla que cette bande de jeunes gens ne s'était pas contentée de voler des fruits, mais de commettre d'autres méfaits.

En effet, dans le courant du mois d'octobre, en passant avenue de Soubise, ils jetèrent des briques et des morceaux de bois dans la direction de voitures automobiles qui passaient. Ils brisèrent des verres de becs de gaz à coups de cailloux, lancèrent des corps durs contre les vitres de divers immeubles de l'avenue de Soubise.

Le 21 novembre, ils tendirent une corde à travers l'avenue de Soubise afin de provoquer l'arrêt d'automobilistes et de cyclistes ; l'un de ceux-ci fit même une chute.

On impute, en outre, à Jean Maes d'avoir, au cours d'une nuit, décroché un drapeau tricolore qui flottait au-dessus du bureau d'octroi, avenue de Soubise, à Lambersart.

Tous ces jeunes gens ont d'ailleurs passé des aveux complets.

Ils ont été condamnés, les uns, à 3 mois et les autres, 2 mois de prison avec sursis, sauf Daniel Legrain, qui a encouru 3 mois et 1 jour d'emprisonnement.

Voleurs. — Ludwick Czerniawski, 62 ans, mouleur, à Lille, 52, rue Négrier, avait fait opposition à un jugement qui l'avait condamné, par défaut, à 3 mois d'emprisonnement et 500 fr. de dommages-intérêts, pour vol d'objets mobiliers au préjudice de la société Szerniawski et Gheryer.

L'inculpé n'ayant pas comparu, le tribunal a confirmé son premier jugement.

— Le 24 septembre 1933, vers 1 h. 30 du matin, l'agent de police Mottet voyait déboucher de la rue de Wasquehal, à Roubaix, une automobile occupée par quatre individus. La voiture s'étant arrêtée et l'agent arrivant auprès d'elle, nos quatre lascars s'empressèrent de prendre la fuite, mais l'un d'eux, un sieur Gaston Van Boghoute, 23 ans, bonnetier, 8, rue Archimède, à Roubaix, put être appréhendé. Il s'empressa d'ailleurs de dénoncer ses complices : Achille Vercouter, 23 ans, couvreur, demeurant à Marseille ; Henri Castelain, 25 ans, ajusteur, rue de l'Alma, à Roubaix ; Albert Dethier, 22 ans, mécanicien, même rue.

L'automobile volée appartenait à M. Ponthieu.

Tous les quatre ont été condamnés à 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

L'auto. — Alphonse Lehembre, négociant, à Taurseing, conduisant une automobile au lieudit « Le Sart », heurtait et blessait un cycliste. Il a encouru 50 fr. d'amende et il paiera au cycliste une provision de 1.000 fr. en attendant l'expertise du docteur Ingelrans, commis par le tribunal.

— Pour avoir renversé un motocycliste alors qu'il pilotait une automobile, Charles Desrozier, 84 ans, directeur de filature à Roubaix, a été condamné à 25 fr. d'amende et à 2.800 fr. de dommages-intérêts.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

GENECH

Concerts de la fanfare Républicaine. — Les 28 janvier et 4 février, la fanfare organisera deux concerts, avec le concours des Bartellini, clowns lillois. Au programme : « Le Héros », comédie en 1 acte; « L'Marraine de guerre d'Théodule », comédie en 1 acte; « La Mort qui passe », drame en 2 actes. Il y aura en outre divers chanteurs et comiques et, après chaque concert, un bal.

Vers le remembrement de la commune de Bourghelles

Une conférence de M. Vanderwynckt ingénieur du génie rural

L'expérience du remembrement telle qu'elle a été menée dans la Somme depuis une dizaine d'années par les Services du Génie Rural et les excellents résultats que propriétaires et exploitants fermiers en ont retirés, ont été souvent signalés aux cultivateurs du notre région. Jusqu'à ces derniers temps ils se tenaient encore sur une trop prudente réserve parce qu'ils n'avaient qu'une idée sommaire, et souvent fausse en ce qui concerne les inévitables difficultés de l'opération, du mécanisme essentiel du remembrement.

M. Maxime Niellet, un jeune et actif agriculteur de Bourghelles, président du Syndicat d'Elevage, a trouvé récemment avec quelques-uns de ses amis, une bonne occasion d'avoir un aperçu très suffisant de la question en suivant une remarquable conférence, avec projection de film, donnée par M. Vanderwynckt, ingénieur en chef du Génie Rural, devant les membres du Comice Agricole de Lille.

Le terroir de Bourghelles, qui offre l'aspect d'un damier particulièrement morcelé est un exemple type, entre mille, de la nécessité de porter remède aux multiples inconvénients qu'y présente la distribution des terres. Un certain nombre de cultivateurs, propriétaires de la commune et des environs s'en sont entretenus ces dernières semaines dans les syndicats agricoles et en toute occasion et le 1er décembre dernier ils décidaient d'inviter l'ingénieur en chef du Génie Rural à venir leur exposer le mécanisme du remembrement.

La réunion

La conférence s'est tenue hier, à 16 heures, dans une salle de la mairie de Bourghelles, sous la présidence du maire, M. Paul Niellet, entouré de MM. Jean-Baptiste Lefebvre, adjoint ; Camille Daems, François Ballenghien, conseillers municipaux. M. Maxime Niellet occupait les fonctions de secrétaire. Parmi l'assistance nous avons noté la présence de MM. Gaston Barré, ancien adjoint au maire ; Alfred Venet, président du Syndicat Agricole de Bachy ; Antoine Masquelier, Cornil, Olivier, R. Niellet, Carlos Darras, Arthur et Louis Lefévre, Rousseau, Lacquement, Desprez, Bernard, Degand, etc.

M. Vanderwynckt était assisté de MM. Guyomard, père et fils, géomètres-experts. Avant d'aborder son sujet, M. Vanderwynckt fit remettre à chacun des assistants une brochure explicative qui résume fort bien l'essentiel de la question. M. l'ingénieur en chef fit un bref historique de ce qui a été réalisé dans des pays voisins : Hollande, Allemagne, et mit en parallèle les très heureux essais, beaucoup trop peu nombreux à son avis, pratiqués chez nous. Pour mieux faire saisir à son auditoire les avantages de toutes sortes, il donna lecture de quelques lettres-attestations de fermiers de la Somme. Les avantages, nous avons déjà eu l'occasion de les exposer. Mais c'est sur les difficultés que s'en forgent les intéressés que M. Vanderwynckt a insisté avec une clarté démonstrative. Il a éliminé de suite quelques fausses objections tendant à faire croire que le remembrement pourrait, en certains cas, être préjudiciable aux petits propriétaires et petits fermiers. M. Vanderwynckt montra que bien au contraire toutes les précautions sont prises, toutes garantie assurées avec trois enquêtes préalables, et à chaque stade préliminaire recours d'appel, pour que tout se passe avec la plus minutieuse équité. Nous reviendrons d'ailleurs sur cet exposé qui vaut pour de nombreuses communes de notre région.

Une commission d'études

Très complaisamment et sans se lasser, M l'Ingénieur en chef répondit à toutes objections qui lui étaient soumises, tandis que ses collaborateurs MM. Guyomard développaient des études et des plans communaux soulignaient l'évidence. Il ne restait qu'à conclure et sanctionner cette première réunion par une décision d'ordre pratique.

En effet, quelques propriétaires qui avaient été touchés par la convocation et s'étaient promis de s'y rendre en comprenant tout l'intérêt, ont été empêchés par des réunions de famille traditionnelles à cette époque de l'année ou toute autre raison. Il a été constitué en fin de séance une commission d'études ou plus exactement de propagande, qui a pour but et objet de sonder le terrain et de répondre aux objections de principe que pourraient faire les uns et les autres. Composée de MM. Paul Niellet, Capille Daems, François Ballenghien ; Carlos Darras, Emile Foutry, Gaston Barré, Louis Masquelier ; Alfred Menet, de Bachy, Louis Bernard, de Cysoing et M. Maxime Niellet comme secrétaire, elle aura à hâter et provoquer une nouvelle réunion au cours de laquelle tous les intéressés voudront bien exposer leur point de vue et, souhaitons-là, prendre une première décision conforme à l'intérêt général en s'engageant résolument dans la voie d'une amélioration foncière considérable dont ils ne font pour l'instant qu'entrevoir les heureux effets. — R.B.

CAMPIHN-EN-CAREMBAULT

Collisions. — Samedi, par suite du verglas, collisions et accidents se sont produits sur la route nationale. A l'entrée du village, venant de Carvin, une auto a dérapé et, se jetant dans le fossé, a renversé un cycliste et l'a blessé au point qu'il a fallu le conduire à l'hôpital de Seclin.

Une autre auto, quelques dizaines de mètres plus loin, s'est jetée sur une voiture de la compagnie du Sadol et l'a projetée sur le mur Hourdaux-Sion. Quoique remise sur le bord du trottoir, la voiture fut de nouveau projetée par une autre auto sur les pilastres de la maison de la Vve Hennart Henri. Les pilastres s'effondrèrent sur la voiture la mettant hors d'usage.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE Indicateur Louis MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
EN VENTE PARTOUT
Couverture rouge
Librairies, Journaux et Gares

DERNIÈRE HEURE

L'ESCROQUERIE DE BAYONNE

GARAT EST INCULPÉ DE VOL, FAUX, USAGE DE FAUX. RECEL, etc.

Le député-maire de Bayonne, Joseph Garat s'est entendu inculper par le juge d'instruction, de vol, de faux, usage de faux, détournements de pièces ou de deniers publics, d'escroquerie ou complicité, abus de confiance et recel. Le président du Conseil d'administration du Crédit municipal accompagné des deux gendarmes a pris place dans un taxi qui arrivait à 21 heures à la prison municipale où le député-maire a été écroué.

Ce dernier a choisi comme défenseurs Me Campinchi, avocat à la Cour de Paris et Me Simonet, avocat au barreau de Bayonne et premier adjoint de la ville. Le départ du Palais de Justice de Garat et son arrivée à la prison n'ont donné lieu à aucun incident.

« J'accuserai à mon tour »

Un journal parisien rapporte qu'avant de pénétrer dans le cabinet du juge d'instruction, Garat a déclaré : « Je suis décidé à me défendre et si cela devient nécessaire, j'accuserai à mon tour ».

Bruit non confirmé de l'arrestation de Stavisky

Le bruit a couru dans la soirée d'hier vers 22 heures, que Stavisky aurait été arrêté. A la préfecture de police et à la sûreté générale, on déclarait n'avoir aucun renseignement à ce sujet.

EN FRANCE

Albi, 7. — La réunion organisée par le Parti Socialiste de France (Union Jean Jaurès) n'a pu avoir lieu, des groupes de jeunes gens, en majorité de Carmaux et de Toulouse, venus par camions, ayant essayé de créer du désordre. A noter qu'à ce moment, deux mille personnes étaient réunies dans la salle.

Colmar, 7. — Le corps d'une des neuf victimes de l'inondation de l'usine de la Centrale Electrique envahie par les eaux du Lac Noir, a été retrouvé. Il sagit de celui de M. Parmentier, monteur, âgé de 23 ans.

Tunis, 7. — L'aviateur Sautereau, qui tente d'effectuer la liaison France-Madagascar sur un avion de tourisme, qui avait quitté Tunis ce matin à destination de Benghazi, a dû atterrir à Gabès à 7 h. 10, pour cause d'ennuis mécaniques. L'aviateur rentrera à Tunis dans la journée de demain.

Lyon, 7. — M. Celle, président de la Chambre de Commerce de Lyon et président du 13e Groupement économique, est décédé aujourd'hui à Lyon.

Auto contre camion. — Une autre rencontre s'est produite cet après-midi vers 15 heures, Vieux Marché aux Poteries, entre un attelage de la Coopérative « L'Avenir » et une auto, qui a été endommagée.

Feu de cheminée. — Ce midi, un feu de cheminée assez violent s'est déclaré dans l'immeuble, rue de Pont 9. Il fut éteint par quelques pompiers dévoués, sous la conduite du lieutenant Béghin.

Acte de probité. — Le petit Jean Berlemont, demeurant en cette ville, rue Sainte-Catherine, a trouvé rue des Filles-Dieu une immeuble, rue de Pont 9. Il fut éteint par quelques pompiers dévoués, sous la conduite du lieutenant Béghin.

Marché du 6 janvier. — Pommes de terre, les 100 kg., 25 à 30 fr.; beurre frais 21 à 22 fr. le kg.; œufs, les 26 17 à 18 fr.; poules, 5 à 6 fr. le kg.; poulets, 8 à 9 fr. le kg.; lapins, 5 à 6 fr. le kg. ; pigeons, 6 à 7 fr. la couple.

Abattoir public. — Relevé des animaux abattus pour la consommation en 1933 : 1.116 bœufs; 318 taureaux; 306 vaches; 2.221 génisses; 3.202 veaux; 4.630 porcs; 8 cochons de lait; 1.947 moutons; 142 chevaux.

COLOMBOPHILIE

SUCCÈS MERVEILLEUX DE L'EXPOSITION GENETTE A ROUBAIX

L'Exposition colombophile du célèbre amateur belge M. René GENETTE, 58, rue Vauban à Namur, organisée hier à *Roubaix*, au cercle « Union », fut un véritable triomphe.

Dès l'ouverture de la salle, de nombreux colombophiles, arrivés de toutes les directions, notamment du Pas-de-Calais et de la région Dunkerquoise, se pressaient autour des pigeons présentés à leur admiration.

Certains pourraient penser que ces visiteurs eurent tort d'effectuer un si long déplacement pour voir une trentaine de pigeons.... Évidemment cela peut surprendre le profane, mais pas le véritable amateur qui sait apprécier la race et la beauté d'un sujet.

Le type présenté par l'élevage de M. Genette est tout simplement merveilleux : œil, tête, plumes, tout porte le cachet d'origine très nette. Ceux qui eurent le bonheur de voir ces sujets d'élite comprennent facilement le pourquoi des lauriers qui couvrent ce champion.

Durant l'après-midi, nous avons pu approcher M. Genette et causer quelques minutes avec ce maître belge, créateur de la fameuse race « Genette-Bricoux ».

— Etes-vous satisfait de votre déplacement à Roubaix, demandons-nous ?...

— Je suis tout simplement émerveillé de l'accueil reçu dans votre ville et surtout du nombre imposant de visiteurs étrangers qui ont effectué le déplacement. Je vous prierai de vouloir bien leur exprimer ma gratitude, tandis que je dois remercier votre journal, cause initiale de cette réussite..

— Quelles races élevez-vous ?

— Ma préférence va aux fameuses races Bricoux, Hansenne et Boulène que je croise avec un type d'une force et d'une beauté remarquables.

A ce moment notre entretien fut interrompu par l'arrivée d'un amateur qui, à n'importe quel prix voulait acheter le plus joli pigeon du lot, produit d'un croisement Hansenne-Bricoux ; un chiffre fut lancé : 5.000 francs. M. Genette resta impassible, tandis que l'amateur poussait l'enchère avec force jusqu'à ce que le propriétaire l'arrêta enfin par ces mots : « Même pas 20.000 fr. ».

Chiffre fabuleux qui prouve la confiance que ce colombophile a su gagner dans nos régions et qui ajoute une palme nouvelle à sa gloire.... la somme énoncée fit reculer tout le monde, excepté l'acquéreur qui, devant le refus catégorique de M. Genette, ne se montra pas battu et demanda son adresse, espérant bien le fléchir plus tard.

Voilà une preuve frappante d'attachement à un sujet ; l'argent ne compte véritablement pas pour ces amateurs de choix à côté de l'orgueil ressenti lors des victoires remportées.

Nous terminerons en soulignant qu'environ 4.000 amateurs défilèrent durant cette journée qui fera date dans les annales colombophiles du Cercle « Union », grâce à la visite de M. Genette que nous félicitons particulièrement de cet exploit.

Pl. JONVOLE.

LES EXPOSITIONS DE PIGEONS DU 14 JANVIER

A ROUBAIX. — Dimanche 14 janvier, exposition extraordinaire d'As pigeons de voyage et d'exposition, chez M. Constant DECOCK, rue du Luxembourg (angle des rues Boucher-de Perthes et du Luxembourg). L'on y verra la superbe race de M. François BERTE, super-lauréat en-deça et au-delà de Paris du cercle « La Concorde », qui totalisa plus de 900 prix en 1933. M. Jules DENKERVOLT, de Lys-lez-Lannoy, grand champion régional, exposera notamment 2 mâles ayant remportés 270 prix. La section beauté sera dignement représentée par MM. Paul INGLEBERT, Constant DECOCK et Gaston DELRUE, qui sont de véritables professionnels, et enlèvent les premières places dans toutes les épreuves où ils participèrent.

A WASQUEHAL. — La société « Les Francs Joueurs », établie chez M. Gaeremynck, 235, rue de Tourcoing, organise le 14 janvier une exposition-concours au profit d'une œuvre charitable. 50 fr. de prix d'honneur au prorata. L'exposition se fera en 4 catégories, sans distinction de nuances. — Le même jour, au profit de la même œuvre, il sera donné un jeu de 421 et 221 doté de beaux lots. La mise en paniers se fera de 8 à 10 h. 30.

— **L'invincible** : L'exposition concours organisée par cette société, chez M. Huyge, Place de l'Eglise (Blanc-Seau), au profit de sa caisse de secours pour ses vieux sociétaires et ses malades, aura lieu le 14 janvier. — Mise en paniers de 8 h. 30 à 10 h. 30. 50 fr. de prix d'honneur. Rayon libre.

M. Paul BLOIS, président, fait savoir à tous les sociétaires qui exposeront, qu'ils auront un point d'avance sur un Challenge offert par un généreux donateur, au sociétaire ayant réalisé le plus de prix durant la campagne 1934. Tout pour le sport colombophile, faire beaucoup de prix, voilà les souhaits que vous adresse le Président de la Société « L'Invincible ».

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

MAISON des TRAMWAYS
3 heures et 8 heures
FLORELLE et JIM GERALD dans
MA TANTE D'HONFLEUR
Un fou-rire, un formidable succès
TRAGÉDIE DE MEYERLING
avec LIL DAGOVER
Une belle réalisation dramatique

COLISÉE
Matinée 3 h. — Soirée 8 h. 30
DANS LES RUES
Production dramatique inspirée du roman de S. H. Rosny de l'Académie Française
PETIT OFFICIER... ADIEU
Grande comédie musicale

PRINTANIA
Le grand succès d'Albert PRÉJEAN
SOIR DE RAFLE
Et un second film parlant
LE FILS DE L'AUTRE

Casino de Roubaix
à 3 h. et 8 h. 30
Ames libres av. Nor. Schearrer
Dans les rues avec P. Aumont

A TOURCOING

Hippodrome de Tourcoing
à 3 h. et 8 h. 30
Chaque spectateur a droit à un déclassement à des
Prix très réduits

TÉLÉ 3.81 OLYMPIA RUE HOUCHARD
Matinée à 3 h. — Soirée à 8 h.
Dans les Rues
Comédie dramatique
L'Enfant de ma Sœur
1 h. 30 de fou-rire avec BACH

PONT-DES PIATS
TOURCOING — Téléphone 18-13
Mat. à 2 h. à prix réduits. Soir. 8 h.
Gina Manès et Gaston Modot dans
SOUS LE MASQUE DE CUIR
Le 1er film parlant de Richard Dix
SON GOSSE
LES